



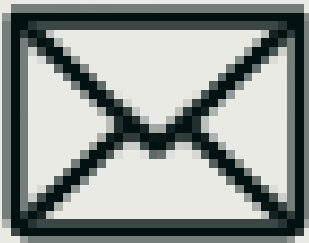
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

« Le master Droit international et européen des affaires est une vraie porte d'entrée sur l'international ! »

Grâce au Master Droit international et européen des affaires, les étudiants obtiennent un LL.M (Master of Laws) en plus d'un master d'Etat après deux semestres passés à l'étranger, à Sydney ou à Londres. Camille et Antoine, deux étudiants de cette formation, témoignent de leur parcours académique à l'international.

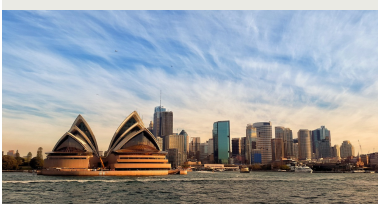


Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

> **Candidatez sur le site monmaster.gouv.fr**

Téléchargez la brochure - 7 Mo, PDF">> **Téléchargez la brochure**



TÉMOIGNAGE

Camille et Antoine ont fait leur licence de Droit à l'ICP. Ils ont ensuite choisi d'intégrer le Master Droit international et européen des affaires. Camille est partie à Londres, et Antoine a décidé de s'envoler pour l'Australie. Ils nous livrent leurs impressions.



Parlez-nous de votre parcours

Antoine. J'ai rejoint l'ICP en 2018 en licence de Droit. Dès le départ, je m'y suis senti très bien. J'étais plus intéressé par la Science politique, mais j'ai finalement opté pour le Droit avec un fort intérêt pour l'**international**. C'est donc naturellement que je me suis tourné vers le master Droit international et européen des affaires ! J'y retrouvais mes centres d'intérêts : la dimension internationale combinée au **droit privé**.

Camille. J'ai fait ma licence de Droit à l'Institut Catholique de Paris. J'ai choisi de me spécialiser en Droit privé grâce au parcours de spécialisation proposé en 3^e année et au DU Théorie et pratique du droit privé, que j'ai pu suivre en parallèle de mes études pour approfondir mes connaissances.

Vous avez donc fait votre licence et votre master à l'ICP

Antoine. Oui, car l'ICP est une très bonne université, à taille humaine. On était 200 en licence, on est 30 en master.

Camille. Je suis restée dans l'établissement avec grand plaisir ! Je savais qu'on serait en petit effectif, avec une équipe pédagogique encadrante. Ailleurs, c'est plus l'usine.

Pourquoi avez-vous choisi ce master ?

Antoine. C'est un master unique en France, qui permet d'avoir deux diplômes : un master et un LL.M (Master of Laws) pour un coût bien moins élevé qu'ailleurs.

Camille. Dans les autres masters, l'accent est mis, soit sur le droit international, soit sur le droit des affaires. Ce n'est pas le cas dans le master de l'ICP : on a autant de matières de droit international que de droit des affaires.

En plus, le parcours est totalement bilingue. C'est un grand avantage selon moi ! On a tendance à délaissé les langues quand on rentre en licence. Or, l'anglais est indispensable dans les cabinets internationaux. Donc le pratiquer à nouveau et dans un contexte professionnel, c'est un grand plus ! On peut acquérir le champ lexical précis et particulier des affaires. On est aussi parrainé par des professionnels de haut niveau, qui nous aident à trouver des stages, à faire notre CV. Ils sont très disponibles et à l'écoute.



Parlez-nous de vos deux semestres à l'étranger

Antoine. Ce n'était pas un saut dans l'inconnu : on était accompagné de A à Z par l'équipe de l'ICP et de l'Université de Notre-Dame d'Australie, qui nous encourageait à les solliciter pour trouver des logements, par exemple. Il y avait un grand esprit de solidarité. Partir à l'étranger est une expérience très enrichissante : surtout l'Australie ! C'était la première fois que je partais si loin de chez moi. Le pays est très accueillant, j'ai rencontré aussi bien des Australiens que des Chinois, des Suisses, des Coréens... On était neuf du master à être sur place, ce qui est important car les cours sont spécialement faits pour nous. Concernant le droit, je savais depuis la licence que chaque pays avait ses codes et des traditions différentes : mais en fait, c'est un véritable choc culturel ! Heureusement, les cours dispensés en France nous avaient bien préparés à cela. Sans cette préparation, ça aurait été dur de se mettre à niveau. Partir faire un LL.M en Australie, ça ne s'improvise pas !

Camille. Je reste encore à Londres pour 6 mois. J'ai la chance d'être en colocation avec des Anglais, et je travaille à côté. Je rencontre des gens d'horizons très différents ! Il y a beaucoup d'associations sur le campus de Saint Mary's University et le directeur du master en Angleterre nous aide à nous intégrer : il nous propose de participer à des activités, comme le bal du département Droit. C'est un peu comme un campus à l'américaine avec une salle de sport, des terrains de rugby... Le master nous prépare au départ, on nous explique comment fonctionne le système anglais qui est bien différent du nôtre ! Il y a plus de travail personnel là-bas, et pas de cours magistraux.

Quel est votre projet professionnel après le Master ?

Antoine. Je fais actuellement un stage au CIC Market Solution. Quand j'étais en Australie, j'ai pensé à y exercer en tant qu'avocat. Grâce à cette expérience, on comprend en effet bien le système anglo-saxon, existant dans plusieurs pays du *Commonwealth*. C'est une vraie porte d'entrée sur la possibilité d'exercer à l'étranger ! En France, le profil international est un grand atout pour les cabinets d'avocats.

Camille. Vivre à l'étranger ouvre des perspectives. On connaît le système, on devient un *insider* ! Je me vois rester en Angleterre et y vivre quelques années. J'ai déjà commencé à postuler aux cabinets qui me plaisent. J'ai fait un stage chez *Bird&Bird* et mon parcours master + LL.M a été un grand plus qui m'a permis de décrocher cette première expérience professionnelle !

Le mot des directeurs du Master Droit international et européen des affaires

Kansu Okyay, docteure en droit international et maîtresse de conférences en droit privé, ainsi que François Leloup, avocat au barreau de Paris et ancien associé en fusions et acquisitions chez White & Case LLP, sont co-directeurs du Master Droit international et européen des affaires. Selon eux, obtenir un LL.M en plus du master constitue un grand atout dans le monde professionnel du droit des affaires : « *Dans les grands cabinets d'avocats ou au sein des institutions européennes et internationales, si on n'a pas de LL.M ou un diplôme d'école de commerce, son dossier est en bas de la pile des CV. Ce diplôme est presque indispensable car la concurrence est forte !* »

Télécharger la brochure - 7 Mo, PDF">> **Télécharger la brochure**

> **Découvrir le linkedin du Master Droit international et européen des affaires**

Publié le 2 février 2024 – Mis à jour le 2 mars 2026

A lire aussi

À LA
UNE

TÉMOIGNAGE

Tous les tags